

**Règlement de l'évènement « Rallye Photo Autostop »
organisé le 28 mars 2026 dans le cadre de la Nuit du Sport
par la Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans**

Dans le cadre de sa politique sur les mobilités partagées, la Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans invite ses habitants à partager leurs trajets en voiture en covoiturant et en faisant de l'auto-stop avec Rézo Pouce !

Venez découvrir l'auto-stop et le territoire en participant au Rallye photo le 28/03/2026!

Dans le cadre de la Nuit du Sport, les équipes de la Communauté de communes vous ont préparé un rallye en auto-stop qui vous conduira au cœur des villages, à la rencontre du patrimoine et des conducteurs du territoire !

Entre amis ou en famille, former une équipe de 2 personnes, trouver un nom pour votre duo et inscrivez-vous auprès de Guillaume Roux à l'adresse animateur@asv-cdc.fr **avant le mercredi 25 mars 2026.**

Le principe est simple et ludique, vous devez faire le circuit en auto-stop, une petite épreuve permettra de valider chaque étape et en fonction de votre chrono à l'arrivée, vous remporterez des lots!

Les règles de participation :

- 1- Les équipes sont formées de 2 personnes.
- 2- **Participation des mineurs accompagnés d'un tuteur légal**
Les participants mineurs sont autorisés à prendre part à l'épreuve uniquement si le second membre de l'équipage est leur tuteur légal, et sous réserve de fournir une autorisation parentale pour valider l'inscription.
- 3- **Participation des mineurs de 16 ans et plus en binôme**
Deux mineurs âgés d'au moins 16 ans peuvent constituer un binôme, sous réserve de fournir une autorisation parentale pour valider l'inscription.
- 4- En cas d'inscription sans binôme, l'équipe organisatrice se réserve le droit de constituer un binôme le jour de l'épreuve avec un autre participant, et se réserve le droit d'annuler ou modifier l'inscription si aucun autre participant sans binôme ne s'est inscrit.
- 5- La participation est gratuite mais l'inscription est obligatoire auprès de animateur@asv-cdc.fr **avant le mercredi 25 mars 2026.**
- 6- Lors de l'inscription, il vous sera demandé de trouver un nom pour votre équipage, et de donner un numéro de téléphone portable.
- 7- Le jour du rallye photo autostop, chaque équipe devra avoir un téléphone portable chargé
- 8- Le point de départ et d'arrivée est **au boulodrome intercommunal, 485 Route de L'Echelette, 07380 Fabras**. Le détail du circuit aventure vous sera donné le jour J. Prévoir 3 heures au total.



- 9- Le rendez-vous est fixé le **28/02/2026 à 13h45** pour un départ échelonné **à partir de 14h00**.
- 10- Il vous sera demandé de relier les étapes en faisant de l'auto-stop, de préférence en vous plaçant sous les panneaux d'autostop.
- 11- Un carnet de route vous sera remis le jour du départ avec le matériel nécessaire pour faire du stop en sécurité.
- 12- Si l'attente s'avérait trop longue à une étape, vous pourrez solliciter le JOKER ! Une voiture viendra vous chercher pour vous amener à l'étape suivante. Un numéro de téléphone vous sera communiqué dans le carnet de route.
- 13- Les données à caractère personnel que le participant communique en complétant le formulaire d'inscription à savoir le nom, le prénom, l'adresse mail, le numéro de téléphone, sont destinées exclusivement à l'évènement Rallye photo autostop, et traitées conformément aux dispositions de la réglementation générale sur la protection des données personnelles (RGPD).
- 14- Le participant reconnaît et accepte qu'en participant à l'évènement il puisse être filmé ou photographié. En participant à l'évènement, le participant cède à la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans son droit à l'image.
- 15- Le participant dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données le concernant. Il peut à tout moment adresser une demande d'information, de modification ou de suppression de données à caractère personnel le concernant à l'adresse suivante : dpo@asv-cdc.fr.



Communauté de communes
"Ardèche des sources et volcans"
12 rue Pouget - Château de Blou
07330 THUEYTS

Tél : 04 75 89 01 48
Courriel : cdc@asv-cdc.fr
Site : www.asv-cdc.fr



Barnas - Burzet - Chirols - Fabras - Jaujac
Lalevade d'Ardèche - La Souche - Mayres - Meyras
Montpezat Sous Bauzon - Péreyres - Pont de Labeaume
Prades - Saint Cirgues de Prades - Saint Pierre de Colombier - Thueyts